

Direction des services techniques
FD/CLC
Mail : stm@ploemeur.net

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 190

OBJET : TPC OUEST - renouvellement d'une conduite d'eau usée - Rue de Rohr Mez
Du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024.
Circulation règlementée

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu le Code de la Route et notamment ses articles L.325-1 et suivants et R. 325-1 et suivants relatifs à l'immobilisation, la mise en fourrière, le retrait de la circulation et la destruction des véhicules dont la circulation ou le stationnement font l'objet d'une infraction ;

Vu le Code de la Route et notamment son article R. 417-10 II 10 relatif au stationnement à la circulation sur une voie spécialement désignée ;

Vu l'article R. 610-5 du Code pénal ;

Vu la demande formulée par Monsieur Grataloup François, représentant l'entreprise TPC Ouest – 9 rue Bourseul – 56892 Saint-Avé.

Considérant que le demandeur cité ci-dessus est chargé d'informer les riverains de la gêne occasionnée par ces travaux.

ARRETE

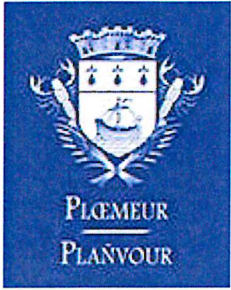
Article 1 : Dans le cadre de travaux de renouvellement d'une conduite d'eau usée, l'entreprise TPC Ouest est autorisée à intervenir sur le domaine public situé rue de Rohr Mez à Ploemeur, du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024.

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex



Article 2 : Pour cela, la circulation sera interdite rue de Rohr Mez sauf pour les riverains du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024.

Article 3 : La signalisation règlementaire sera mise en place et entretenue, de jour comme de nuit, par le demandeur.

Article 4 : Le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la responsable du service de la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le

10 SEP. 2024

Claude ORVOINE
Adjoint au maire
aux espaces publics et
aux mobilités

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex